L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas la faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient réglés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80 ; les agens pour nègres, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce ayant la commission, $90. Ces abonnements [illegible] à l'année et d'avance.

Le privilège des sous-notaires aux avis est limité à leur [illegible].

Les ANNONCES des mariages et de décès, les avis [illegible] l'attention du public à des ventes [illegible] biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., seront payés comme les annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle seront payées $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes d'encan par autorité de justice, ventes de plantations ou habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, [illegible] à insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences, pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofula, Erysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la [illegible] des os et des glandes, douleurs dans les côtes, [illegible] et l'épine, au dessus du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, [illegible] indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcéreuses au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, [illegible] enflures des glandes du cou, de l'estomac, [illegible] maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier des pilules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, [illegible], Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent les boîtes.]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation minérale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de tout âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations, et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, [illegible] la quantité prise n'affaiblira pas le système [illegible] purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificatif du sang et Rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

[illegible] remède le plus efficace pour les maladies [illegible] par le mercure ou les minéraux dans les cas [illegible] vénérienne, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, [illegible] plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille [illegible] d'une bouteille du syrop composé de salsepareille [illegible] suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

[illegible] que la seule place où l'on puisse les obtenir [illegible] naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. [illegible] de la Douane. No. 96.

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur dument commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'entrée de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.

MARRONNAGES.

AVIS—Détenu à la geôle de Saint Jean Baptiste, le nègre nommé BONAPARTE appartenant au Dr. Smith, du Bayou Sarah. Ce nègre ne parle qu'anglais.

Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse Saint Jean Baptiste, 2 sept. 1839.
A. LUMINAIS, shériff.

AVIS—Détenu à la geôle de Saint Jean Baptiste, le nègre WILLIAMS, et la négresse JANE, disant appartenir au Doct. Byuns, du Baton Rouge. Ces deux esclaves sont [illegible] noirs.

Le propriétaire est prié de les retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Jean Baptiste, 2 septembre 1839.
A. LUMINAIS, syndic.

AVIS—Détenu à la Paroisse de St-Jean-Baptiste, un nègre anglais, nommé BEN, paraissant âgé de 22 ans, grand et mince, disant appartenir à Mr. Pierret Sanit, du Bayou de la [illegible]. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

St Jean-Baptiste, 5 Juillet 1839.
A. LUMINAIS, Shériff.

$25 DE RECOMPENSE.

Seront données pour l'arrestation de la négresse BETSEY ou MELACED, de la taille d'environ 5 pieds et 4 pouces, parlant anglais et français, [illegible] de corps et très noire, ayant [illegible] côté gauche du nez âgée d'environ [illegible]
SAMUEL STEWART,
enc. Faucher et Duplantier.

AVIS—DETENU à la geôle de la Paroisse St Jean-Baptiste, un nègre disant se nommer ABRAHAM, et appartenir à Mr. John Lewis, habitant les Attakapas; ce nègre paraît âgé de 26 ans et ne parle qu'anglais.

Paroisse St. Jean-Baptiste, 27 juin 1839.
20 juin A. LUMINAIS, Shériff.

$25 DE RECOMPENSE.—Est parti marron de l'habitation de Mr. Thos. Fay, de Ste Marie, un nègre nommé ARTUS, il est grand, mince, très noir, front découvert, [illegible] barbe, dents gatées, portant un chapeau en latanier. Quiconque le livrera aux soussignés ou le [illegible] renfermer dans une des prisons de cette ville aura [illegible] récompense.
FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS,
19, rue St. Louis.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTIE maronne en Janvier dernier, la négresse JANE, âgée de 20 ans, de petite taille portant la tête haute en marchant, [illegible] parlant anglais et un peu [illegible] elle doit être accouchée récemment ou près [illegible] On pense qu'elle blanchit du linge pour [illegible] bateaux à vapeur. Elle appartenait en dernier lieu à Madame Beauregard. La récompense sera donnée à [illegible] la conduira à la geôle de la ville, ou à
P. H. MONSSEAUX,
Marbrier rue des Remparts, entre Conti et Saint Louis. 25 in

NOUVELLE MEDECINE.
Pillules de Tomate Mélangées
Du Dr. G. R. PHELPS;
Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les fièvres et affections bilieuses.

[illegible] pillules recherchées sont faites d'une combinaison [illegible] nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposée la meilleure médecine altérative et cantharique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés [illegible] bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre billieuses, pierres, rhumatismes, [illegible] enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures [illegible] glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.

[illegible] pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la [illegible] de la bile et des affections du foie et des fièvres [illegible] dans les climats chauds, bas et insalubres, [illegible] le meilleur cantharide, dont on puisse faire [illegible] dans ces pays. Les marins trouveront ce remède [illegible] contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine [illegible] est, sans contredit, la meilleure que l'on [illegible] à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a [illegible] attiré l'attention de la profession médicale [illegible] et un grand intérêt s'étant manifesté [illegible] développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présenter ses pillules au public, confiant qu'il [illegible] est le meilleur remède que l'on ait découvert. [illegible] certificats nombreux des guérisons obtenues par [illegible] qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages [illegible] médecins qui les ont prescrit corroborent [illegible] opinion. La demande croissante et l'approbation [illegible] qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant [illegible] au public préparé avec soin et selon [illegible] les propriétés chimiques et thérapeutique [illegible] avec lesquels elle est formée, le propriétaire [illegible] espérance qu'elle prendra la place de ces médecines [illegible] une garantie, qui abondent dans le pays; et [illegible] favorable avec laquelle elle a été reçu par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, [illegible] que les témoignages, mode de son opération, [illegible] voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Douce, pharmacien, rue Royale, encoignure St Philippe, No. 279; chez A. A. Pey-[illegible] marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; F. [illegible] marchand de drogues, No. 112, Vieille Levée et E. A. Follanshe, agent en général, No. 13, [illegible] de la Bourse, près le bureau de la Poste.
5 m

FIEVRE TREMBLANTE—La mixture de Rowand n'a jamais manqué de guérir la fièvre tremblante dans les cas où elle n'est point liée avec d'autres maladies. Elle est aussi excellente pour guérir [illegible] de la même nature que les fièvres tremblantes, savoir: Faiblesse nerveuse, débilité générale, fièvre rémittante, dyspepsie, manque d'apétit, brûlement d'estomac, jaunisse, dissenterie, diarrhé, constipation fièvre bilieuse. A vendre dans la plupart des pharmacies de la Nlle.-Orléans, et en gros par
JARVIS & ANDREWS,
24 m—6m Agent pour les Propriétaires.

EFFETS perdus dans l'incendie du 18 courant.—Les personnes qui pourraient avoir recueilli sans savoir à qui ils appartiennent, des effets, meubles, linge, [illegible] montre, &c, sont instamment priées d'avoir la bonté de les faire parvenir à l'Hôtel Conti, rue [illegible] Mme Lefebvre, Mr. Lebre et Mr. Sully Lefebvre leur en seraient très reconnaissant. 27 a

EN débarquement du navire Eleonore, du Havre, et à vendre par Brusle et Lesseps, libraires encoignure rues Conti et Chartres, les ouvrages suivants:

- Grammaire des Grammaires 1 volume,
- Anecdotes sur l'Empire 1 vol.
- Correspondance dans l'Inde par Jacquemont 2 vol
- Lettres sur les Etats Unis par Chevalier, 3 vol.
- Correspondance de Mme Campan, 2 vol.
- Précis de l'histoire des français par Simondi 2 v.
- De la Phrenologie par Azais 2 vol.
- Histoire de l'architecture accompagnée d'un atlas par Hope.
- L'Europe au Moyen âge par Hallam, 4 vol.
- Recueillemens poétiques par Lamartine, 1 vol.
- Gambara par Balzac, 1 vol.
- Nouvelles scènes de province par Balzac, 2 vol.
- Inès de la Sierras par Nodier, 1 vol.
- L'Alchimiste Dernier, ouvrage par Alexandre Dumas 1 vol.
- Mémoires de Fleury en 6 vol.
- Mémoires de Van Hallen, 3 vol.

6 sept BRUSLE & LESSEPS.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord un grand assortiment de marchandises qu'ils offrent à des prix modérés, savoir:

Coton blanc 4/4 5/4 et 6/4; du écru 3/4 4/4 5/4 et 6/4; du Lowell No. 1 et 2; cotonnade Hamilton; denims, cotonnade du Nord; bonteint à grands et petits carreaux, gingas 3/4 et 4/4; satinet divers couleurs; flanelle blanche, verte, rouge et jaune; gunee bleue; molleton blanc et écru; indienne française et anglaise; du bleue Merrimack, petits et grands dessins; du matimack rayée et à carreaux, do do à dessins, do à meubles; schals en coton et laine; bas de laine; bas de coton blancs et noirs; bas fil écrus noirs et blancs; chaussettes blanches-écrues bleues et grises; bas pour filles; bretelles élastiques riches; do de ordinaires; do coton; mouchoirs de tête; do de poche; do de batiste à vignettes; foulards coras et anglais; linge de table damassé; mérinos français et anglais; dentelle bobinet; coton orell, Alexandre et Taylor, aiguilles anglaises; gants fourrés pour hommes; chemises de laine; do de coton; caleçons de laine; do de coton; velours pour vareuses; tapis de Bruxelle; do pour devant cheminée; toile d'Irlande; do de Paris; siamoise française et anglaise; percal noire et en couleur; mérinos imprimé; mousseline laine; mousseline suisse brodée et brochée; do à carreaux; cols mousseline brodés; guimpes pour enfans, galons et cordonnets, peignes à chignons et à retapper, pommade et crème de Perse, savons à odeur, &c.

3 sept BORDERES & Co.
77, rue de Chartres.

LES soussignés offrent à vendre à leur magasin, No 39, rue de Chartres, les marchandises suivantes, qu'ils reçoivent dans ce moment:

Coton blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 6/4; coton fort de Lowell, 7/8 et 4/4; do do du croisé; do de Suffolk croisé; coton fort de la Virginie; denims et cotonnades de Lowell; cotonnade bleue épaisse; cotonnade du Nord et anglais; de qualités assorties; cotonnade du Nord à carreaux pour robes; bonteints anglais et du Nord; gingase de coton 3/4 et 4/4; lainages pour nègres, satinet bleu, gris et couleurs de fantaisie; flannelle blanche, rouge, verte et jaune, de différentes qualités, guinée bleue; molleton; indiennes d'une grande variété de dessins et de prix; indienne bleu merimack; do do de diverses qualités; do à meuble; un assortiment de châles en coton et en laine; châles en laine pour demi deuil, 5/4 et 6/4; bas coton blancs, bleues, gris et noirs pour femmes, do do do et pour enfans; bas de soie blancs et noirs; chaussons do do do; chaussons de coton et de laine pour enfans; do do do pour hommes; bas de laine communs et fins; mouchoirs de tête assortis; bretelles en gomme élastique et en coton; linge de table en fil, ouvré de coton; dentelles et entredeux bobinet; voiles noirs en bobbinet; boutons de nacre communs et fins; boutons et moules de boutons en os, boutons pour capots fins et communs; soie et fil à coudre; aiguilles supérieures; coton d'Orell, de Taylor et d'Alexandre; gants d'hommes en castor et chamois; un assortiment de gants pour dames; gants de coton pour enfans; gants de laine; satins; gros de Naples et taffetas; étamine noire et prunelle noire; mérinos anglais et français; lacets de soie et de coton; galon de fil et bordure à matelat; corsets assortis; mouchoirs de poche en soie; percale blanche et en couleur; mousseline suisse brodée et unie; jaconnas, nansou et tarlatanne; coutil à matelat; coton rayé pour chemises croisé et uni; chemises de laine commune pour nègres; do do de mérinos; do de coton écru; bonnets pointus pour nègres; do plats écossais do; calmouck gris et limbourg bleu et rouge; toile de Paris; entredeux en jaconnas; cols brodés à l'aiguille; parapluies en soie et en coton.

30 août P. A. HEBRARD & Co.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New-York et de Boston, les articles suivants:

Indiennes françaises noires et en couleurs; do anglaises do do; do américaines do do; do bleu Merrimmack; mérinos 6/4 anglais, bleu clair, noir et assortis en couleurs; flanelle blanche, do rouge, molleton blanc et écru; mouchoirs de soie pour poche; do de tête; châles de laine et en coton; cravates de soie noires et de couleur pour hommes; chaussons de laine et en coton pour hommes; do do do do enfants; bas de laine noirs, blancs et en couleur pour femmes; do do do do enfants; do de coton bleu, gris, noirs et blancs pour femmes; do do do do pour enfants; do de soie blancs à côte; do do unis noirs et blancs; gants de soie unis noirs et blancs pour femmes; mitaines de soie unies et à jour do do; crêpe d'Italie noir; cotons blancs 3/4, 7/8, 4/4 et 5/4; do écrus do do do do; do Lowell, Nos. 1, 2 et 3; fil pelotte écru, noir, bleu et assortis en couleurs; do en bobines; galons de fil; lacet de fil; cordonnet et épingles; caximir en couleurs pour pantalons; satinets do do do; linseys do do do; kerseys do do do; cotonnades 3, 4 et 5/4 pour pantalons; do demi, do; do Lowell pour robes; coutils à matelats.

31 août TOOLE & BARRIERE,
Rue de Chartres, No. 20.

DR. J. EVANS,
Old Galens Head, no. 12, Peck Slip, New-York.

Une porte au dessous de Water Street, à main droite en descendant au dock.

La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir: le *syphilis, gonorrhée, glandes, strictures, affections mercuriales*, et autres maladies provenant de l'impureté du sang continue à être pratiquée au dispensaire, No. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi depuis plus de 30 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent être guéries en s'adressant au dispensaire où on leur administrera un cours de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.

Les étrangers qui désirent trouver ce bureau doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons. (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place; mais un peu d'observation empêchera de commettre cette erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Galens Head Dispensary, No. 12, Peck Slip, New-York.

Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franc de port resteront au bureau de la poste.

N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes.

L'on peut obtenir des préservatifs à ce bureau.

Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou environs.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.

Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient un assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les marins et les planteurs devraient toujours avoir une de ces boîtes.

Prix pour une grande boîte $15
petite do. 10

On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head dispensary,
11 juin—1a. No. 12, Peck Slip, New-York.

AU BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN & BARRAUD, encoignure Royale et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs un produit de leur invention, capable de remplacer toutes les eaux et laits qui parurent jusqu'à ce jour, parmi les divers compositions offertes pour entretenir la fraîcheur de la peau fort peu répondant à leur réputation, et souvent on en croit abusé par la personne qui vous l'a recommandée; et cependant toutes contiennent plus ou moins des substances propre à l'usage annoncée, la combinaison de ces substances ne peut être altérée par la température.

Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir a été employée avec succès en Europe, et conserve sa même vertu sous le soleil de la Louisiane, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à définir depuis son arrivée dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après les mêmes observations qu'il peut assurer aujourd'hui avoir atteint le but qu'il s'est proposé.

En offrant l'eau de Mme. de la Vallière à la toilette comme rafraichissant et conservant à la peau sa douceur et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour la tête.

L'eau d'Alcibiade a le double avantage de tenir la tête fraiche, et d'enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de conserver la souplesse et le brillant des cheveux.

Mrs. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage des personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.

Ils ont aussi reçu d'excellente pommade du célèbre docteur Dupaytrin, si bien reconnu pour empêcher la chûte des cheveux; pâte Bernier pour blanchir les mains et adoucir la peau; eau et poudre du Dr. Pelletier pour blanchir les dents et conserver l'émail.

Grand assortiment d'eau de Cologne; eau de vie de Lavande ambrée; eau athénienne dite balsamique; mixture pour teindre les cheveux; extrait d'odeur pour le mouchoir; eau pour les fumeurs; pastilles de serai pour parfumer les appartemens; encre à marquer le linge; eau à détacher; assortiment de savon d'avelne, mousseux d'Arrongine; de la neige pour les mains; blanc et rouge pour la peau; véritable poudre de riz et de patate.

Savons de toilette imitant parfaitement les fruits; huile antique, assorties d'odeur; glaces assorties pour la barbe, peignes et glaces mignature; peignes fins en ivoire et buit dit à retaper, dit écaille, dit à papillotes, modèles qui n'ont point encore paru; flacons pour mettre des sels pour le voyage; bretelles, gilets, gentres, trousses de voyage.

Habillements d'enfans; chapeaux gris, noir et blanc avec plumes et sans plumes.

Grand choix de gants filets et mittaines pour dames et enfans, evantails; épingles peintes et dorées; bouquets et guirlandes de mariée; souliers satin noire et blanc, dit maroquin soulier; sert tête pour le bain; sac éponge; taffetas gommé pour tabliers de nourrice; bas de fil d'Ecosse à jour, brodés et unies; chemises d'hommes, toile, percale, batiste; do en couleurs pour vendre en gros et en detail; bretelles blanches; vrais foulards de Chine brochés; mouchoirs de batiste pour poche; chapeaux noir et gris pour hommes; chaussettes fil d'Ecosse; bas de soie noire et blanc; ciseaux à ongles et de toutes sortes.

Tous ces articles ont été reçus par les derniers arrivages. 13 jn

MAGASIN DE SELLERIE.—Encoignure des rues de la Douane et Chartres.—(Au vieil établisse de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés ont reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récens du Nord, un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fonds en magasin, forme un approvisionnement complet pour la saison, comprenant des articles de toutes descriptions et de toutes qualités, parmi lesquels se trouvent les objets suivans:

- Selles de dames et demoiselles de toute description.
- Do. espagnoles pour hommes do. do.
- Do. colombiennes, do. do. do.
- Do. américaines do. do. do.
- Do. anglaises do. do. do.
- Do. citoyennes do. do. do.
- Do. espagnoles pour enfans do. do.
- Do. americaines et pour la course do. do. do.
- Brides, martingales, sangles, do. do.
- Ceintures, mors, étriers et éperons de do. do.
- Harnais de carosse et barrouche do. do.
- Do. de gigs et à traits do. do.
- Do. Jerseys, postes et charrettes do. do.
- Fouets de gigs, carosses et tandem do. do.
- Verges pour dames et cavaliers do. do.
- Do. pour planteurs et carosses do. do.

Selles extra, brides et traits de gigs do. do. colliers et cordeaux pour gigs et carrosses do. do.; colliers communs et d'Ecosse; chaînes, crochets et colliers en bois; brides; cordeaux de charrettes et culasses; rênes, sangles et tissu; garnitures; bordures; harnais, brides, bourliers de cuir; peau de cochon, do. de mouton; do. de caribou et maroquin; sacs de selle de toute description; tapis de Brussel et Valence; valises; superbes valises en cuir à cadre de fer; couvertures; ceintures à pistolets et pour argent; cuirs d'étriers, &c. &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et ils continueront à recevoir de leurs manufactures du Nord par les paquets et autres bâtimens un nouvel approvisionnement pendant toute l'année. Ils ont aussi en main quelques charrues de fermiers de qualité supérieure et ont pris des arrangemens pour en faire venir un approvisionnement dans le cours de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.

13 juin SMITH, CANTZON & CO.

AU DOCTEUR MAGNIN, inventeur du Cordial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets et vous donner l'honneur qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la *prostration des fonctions productives* et la *stérilité artificielle*, et par conséquent doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature venimeuse; enfin c'est une des plus belles découvertes médical de notre siècle.

Nous sommes avec considération et respect, Monsieur, vos obéissants serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS OUISEAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain! Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible; il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la certainté avec lequel il ranime les forces viriles lors qu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature venimeuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfans. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le '*Cordial de Lucine*.'

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix, $4 la bouteille. 11 jun—6m

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années et dépensé de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses sortes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans exposer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme *tonic & diuretic* et diaphoretic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les *sécrétoires* et les *excrétoires* que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décompose dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagné d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans le cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne produit que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guerira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai,

ne sont point seulement les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu et senti ses effets pernicieux ainsi que ceux qui croient que le calomel est la meilleure médecine; et ceux encore qui ont essayés tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, que l'on dit sortis des grands collèges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A. B. C. à Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine sur des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an. 2 a

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui confiera.

17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

DEPOT de Marbre et de Granite, No. 147, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

Constamment en main, seuils de porte, marches, tables pour l'eau, cadres de fenêtres, linteaux, &c., qui seront posés à ordre et sous le plus court délai. Des ordres pour devantures de magasins, maisons privées, tombeaux, monuments et généralement tout ce qui sert à l'érection des bâtisses seront envoyés aux meilleures carrières, promptement remplis et travaillés selon le dernier goût, à des prix raisonnables.

5 août NEWTON RICHARDS.

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No 188.

LE DOCTEUR BARELLE de la faculté de New York, membre des sociétés médicales de N. York et de la Nelle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.

Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes, etc. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.

Les personnes qui désirent consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptomes de leurs maladies, et le temps qu'elles ont attaqués, etc. ils en recevront une prompte réponse.

Consultations de 9 heures du matin à 3 heures du soir. 23 a—6m.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1830. 15f an

PROPHETIES!

LOUISIANAIS, amis, concitoyens et amoureux! rappelez-vous ceci et envoyez nous votre billet de $20. Edmund Charles & Co, ont résolu de vendre le billet qui gagnera l'Arcade de la Nouvelle Orléans, à leur bureau fortuné, no. 44, Arcade de Philadelphie. "Les oiseaux d'un même plumage, vous savez, se rassemblent, et soyez persuadé que le billet qui gagnera l'arcade de la Nouvelle Orléans sortira de l'Arcade de Philadelphie. Nous verrons."

Agence de courtage et bureau de commission, no. 44, Arcade de Philadelphie.

Edmund Charles & Co, ayant pris des arrangements avec Messrs. Sylvester & Co. de New York pour la vente des billets de la grande loterie de propriétés foncières et d'actions de banque, situés à la Nlle Orléans recevront des ordres pour l'achat de billets et afin que ceux qui spéculent ne perdent pas l'intérêt de leur argent dans l'intervalle du jour du tirage, Edmund Chs. & Co, prendront de leur commission 5 pour cent, qu'ils déduiront sur les ventes qui auront lieu avant le 1er. juillet et 2 1-2 pour cent depuis cette date jusqu'au 1er. octobre après quoi ils ne feront plus aucune déduction. Leurs correspondants et le public feront bien d'envoyer leurs commandes sans aucun délai. Rapelez-vous que le premier oiseau venu attrappe les vers.

Billets—$20 chaque—Il n'y a point de coupons.

Les ordres pour la campagne, contenant de l'argent pour l'achat de billets seront renvoyés par le retour de la poste. S'adresser à

EDMUND CHARLES & Co.
11 juin 41, Arcade, Philadelphie.

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.

"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dument autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages que pourraient causer l'incendie. Il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par l'agent soussigné.

JOEL SMALL,
2aur—6m chez Godfrey, Lawrie & Small,
28, Vieille-Levée.

ROULEAUX A FRICTION AMELIORES PATENTES de T. W. FIELD, manufacturier de roues à hisser, no. 88, Walker st. New York.

Le soussigné informe respectueusement les négocians et le public en général de la Nlle. Orléans, qu'il a maintenant pris des arrangemens pour leur procurer les roues améliorées ci-dessus, à un prix au dessous de celui de l'ancienne invention et qui la surpasse de beaucoup en force et en durabilité.

Cette roue a été tellement améliorée de l'ancienne patente, qu'une seule personne peut hisser ou descendre une pesanteur de 20 à 25 quintaux très facilement. Les négocians de New York et autres villes de l'Atlantique les recommandent fortement.

L'on recevra des ordres pour la confection des roues ci-dessus à la manufacture de New York, qui seront immédiatement expédiées dans aucune des villes de l'Union.

Conditions: comptant lors de la livraison, ou 90 jours de crédit pour du bon papier.

REFERENCES:
Magasin d'inspection de tabac, New York,
Phelps & Peck, encoignure Cliff et Fulton,
Boram & Johnson, 117 rue Greenwich,
John C. Morrison & Son, rue Greenwich,
Thomas Suffran, Broadway. 3ja

A VENDRE.

LA BRIQUETERIE qui avait été vendue à Mr. Arrogo, et dont la vente n'a pu s'effectuer par cause de la mort de l'acquéreur.

Cette briqueterie est située à la pointe en face de Carrollton, et se compose de deux arpens de face au fleuve, sur 80 de profondeur et cultivable à 60 arpens; ensemble 30 ESCLAVES petits et grands, tous d'excellens sujets. Les animaux, ustensiles et tout ce qui en dépend.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Pour de plus amples renseignemens, s'adresser à Messrs. Guinault & Delassus, passage de la Bourse, entre St Louis et Conti, ou à M. Grenier sur les lieux. 21 août

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—240 pièces toile du Kentucky, de 44 pouces de largeur; 400 rouleaux corde du Missouri, à vendre par

9 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

SAISON DES MALADIES.

JAMAIS depuis 1832, cette ville n'a été aussi maladive qu'elle l'est en ce moment. Il n'y a presque pas de famille qui ne compte un de ses membres attaqué de la fièvre. Cette maladie ne fait aucune exception, si ce n'est là où l'on fait usage des pillules et du sirop de salsepareille; elles garantissent de la maladie et pare le coup qui doit frapper le corps et produire de sérieux résultats; en un mot on peut s'exempter de la fièvre en prenant une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille du

Sirop composé de Salsepareille concentrée, préparé par le vapeur.

La salsepareille est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brézil, au Mexique et dans la Virginie. Les Américains ont été les premiers à reconnaître les vertus de cette plante, et cette découverte fut appuyée par les ouvrages des plus célèbres médecins ainsi que des naturalistes. Ce sont les Espagnols qui l'ont introduite en Europe.

La grande réputation que cette célèbre médecine a acquise par ses merveilleuses guérisons dans tous les cas auxquels elle est appliquable, rend la pratique de faire du charlatanisme indigne d'eux. Ces médecines se font connaître par leurs fruits.

Le sirop composé de Salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieur aux autres sirops fait de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edimburg et des Etats Unis. La vertu extraordinaire de cette préparation l'a fait introduire dans les hôpitaux en Amérique et en Europe, et elle est recommandée par les médecins comme possédant les vertus de la salsepareille au plus haut degré. En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendus témoignages de son mérite et de ses vertus sans égales, dans la guérison des maladies énumérées ci-après:

Dr. Valentine Mott,	Dr. David Hossack,
Dr. T. Mitchell,	Dr. W. McNeven,
Dr. R. T. Kissam,	Dr. F. Pascalis,
Dr. Watts,	Dr. Alex. H. Stevens,
Dr. Wright,	Dr. Post,
Dr. Dr. G. Dalafield,	Dr. Francis Birger,
Dr. Physic,	Dr. Chapman,
Dr. Cheesman,	Dr. Jackson,
Dr. Gibson,	Dr. Stillman,
Dr. Hunt,	Dr. Dewey,
Dr. Dr. Hare,	Dr. James,
Dr. Homer,	Dr. Cox,
Dr. B. Rogers,	Dr. David L. Rogers,

Dr. Harris, &c. &c.

Le propriétaire espère que les témoignages ci-dessus suffisent pour prouver son mérite, comme le meilleur purificateur du sang et rénovateur du système qui ait été découvert jusqu'à présent, ainsi que pour les maladies constitutionnelles auxquelles le corps est assujetti et qui prennent leur naissance dans l'impureté du sang ou du fluide animal.

Que personne ne se laisse préjudicier contre cette célèbre médecine et méprise cet avis: que l'on en fasse usage aussitôt que l'on ressent une douleur, n'importe où elle se trouve; à la tête ou aux pieds, dans le dos ou l'abdomen; qu'elle soit causée par des maux intérieurs ou extérieurs, prenez une bouteille de sirop et les pillules et soyez persuadé que la douleur cessera et que le corps recouvrera sa santé.

Rappelez-vous ce que dit l'immortel Bacon: "Il est impossible de calculer de combien la vie de l'homme serait prolongée en employant de temps à autres des médecines purgatives, elles renvoient les tumeurs, créent un nouveau stimulant, conservent les conduits du sang dans un état de pureté et empêchent les humeurs morbides de se mêler à lui. C'est la nature qui se trouve soulagée par les voies qu'elle même s'est pourvue.

Avec une telle autorité devant nous, nous pouvons dire: "Nettoyez et purifiez votre corps." Le principe de la purgation étant reconnu de la plus grande utilité pour la guérison et la prévention des maladies, il est nécessaire de s'assurer qu'elle est la médecine capable de remplir ces objets le plus efficacement. L'expérience de milliers a prouvé que les pillules de salsepareille et le sirop sont un remède certain pour la guérison de toutes espèces de maladies, ayant tous la même origine et provenant de l'impureté du sang.

Ils rétablissent la santé du corps en purifiant et donnant de la vigueur au sang et ses effets ne sont jamais suivis d'inconvéniens. Etant composé entièrement de végétaux, elles n'exposent à aucuns dangers et ses effets sont aussi salutaires que certains. Ces médecines peuvent être administrées aux enfans et aux femmes dans une position critique. Comme médecine purgative elle est sans pareille.

La notice suivante sur LE SIROP CONCENTRE COMPOSE DE SALSEPAREILLE, est tirée du New-York Courier & Enquirer, du 7 courant.

SALSEPAREILLE.—Quoique nous soyons opposé au charlatanisme des médecines prônées de ce jour, cependant nous sommes induit à appeler l'attention sur une médecine d'une nature différente, à l'instance d'un de nos amis qui en a fait usage avec succès dans sa famille; nous voulons parler du *Sirop concentré composé de Salsepareille*, manufacturé à la Nlle Orléans, par un nouveau procédé chimique à la vapeur. Nous sommes d'autant plus porté à la recommander, vû qu'elle est recommandée par plusieurs médecins notables du Nord, de l'Ouest et du Sud et par presque tous les médecins de la Nouvelle-Orléans qui en ont fait usage dans leur pratique avec un grand succès dans les cas de maladies chronique et autres affections provenant de l'impureté du sang. C'est une preuve de la bonté de cette médecine, puisqu'il est bien reconnu que les médecins sont opposés aux remèdes des charlatans.

(L'extrait suivant est tiré du *New-York Journal of Commerce*, un des plus anciens et des plus respectables journaux de l'Union.)

Nous croyons qu'il serait difficile de trouver quelqu'un qui méprise plus les charlatans que nous, cependant nous croyons devoir parler favorablement d'une préparation qui a acquise une grande célébrité au Sud et au Nord et qui vient recommandée par les certificats des médecins les plus distingués de New-York, Philadelphie, Boston, Albany, Charleston et de la Nelle.-Orléans, et par un grand nombre de personnes respectables des Etats-Unis qui ont éprouvé ses effets. Nous voulons parler du SIROP CONCENTRE COMPOSE DE SALSEPAREILLE, préparé par un nouveau procédé chimique à vapeur. Les propriétaires de cette médecine doivent établir une agence dans cette ville et nous n'avons aucun doute que le caractère qu'elle a déjà acquise la protégera.

[Du New-York Star du 25 juillet.]

Nous appelons l'attention sur l'avis du sirop concentré composé de salsepareille, du laboratoire de la Nlle Orléans inséré dans nos colonnes d'aujourd'hui. Nous sommes informés par les meilleures autorités médicales que cette préparation jouit d'une réputation sans pareille. Au Sud son succès a été immense et partout où l'on en a fait usage, elle a rempli l'attente.

Nous avons vu une lithographie exécutée par Stout et Lee d'une guérison remarquable d'une éruption cutanée; tout le corps était couvert d'ulcères et une partie du dedans de la gorge était mangé.—Après avoir employé quelques bouteilles de salsepareille le malade recouvra sa santé.

Nous connaissons la préparation de salsepareille manufacturée par un nouveau procédé chimique à vapeur et ayant fait usage dans notre pratique, nous croyons qu'elle contient tous les principes actifs de la salsepareille au plus haut degré de concentration, et comme préparation, nous la considérons comme une des meilleures connu jusqu'à ce jour.

J. W. Smight, M. D.	Alex R. Jackson M. D.
B. W. North, M. D.	H. W. Graham, M. D.
R. S. Howard, M. D.	R. M. Stone, M. D.
T. V. Bennett, M. D.	J. S. N. Wheeler, M. D.
George Bigelow, M. D.	Wm. Stillman, M. D.
Petitt Harris, M. D.	Kerney Rogers, M. D.

V. A. Boradaile, M. D.

[Des Drs. French et Channing, médecins à Clinton, comté Oneidart.]

Clinton, 8 juillet 1839.

Nous avons fréquemment prescrit la nouvelle préparation chimique de salsepareille, préparée par un nouveau procédé à vapeur et nous avons invariablement reconnu ses effets dans tous les cas où la salsepareille est applicable.

Nous avons une connaissance étendue de cet article et nous le garantissons comme un des meilleurs en usage.

WM. S. FRENCH, M. D.
EDWARD CHANNING, M. D.

Nelle Orléans, 17 mai 1839.

Au propriétaire—Cher monsieur: j'ai employé votre préparation de salsepareille et vos pilules dans des cas de rhumatisme chronique avec le plus grand succès.

Je suis &c. &c.
HENRY CALLURE, M. D.

Nouvelle Orléans, le 20 juin 1839.

Au propriétaire du sirop de salsepareille et des pillules.—Monsieur; mon enfant maintenant âgé de 3 ans a été affligé d'une tumeur scroffuleuse depuis l'âge de 3 mois; depuis environ un moi que j'ai commencé à en ployer votre salsepareille préparée à la vapeur, j'ai le plaisir de vous annoncer que sa santé se rétablit et que les marques extérieures de la maladie ont disparut.

Je suis &c. &c.
G. B. WHITEMORE.

(Extrait d'une lettre reçue du Dr. R. S. Walton, médecin savant et respectable dans les Etats du Sud.)

MOBILE, 30 juillet 1839.

Au Propriétaire—Cher Monsieur: Je suis presque dépourvu de salsepareille, et je vous prie de m'envoyer trois douzaines ainsi que trois douzaines de boîtes de pillules. Envoyez les à bord du steamboat, adressées aux soins de Messieurs Storm & Hastin, 63, rue Dumaine. J'ai fréquemment prescrit votre sirop de salsepareille dans des maladies chroniques, surtout dans des cas de scrofule et affections cutanées et j'en ai toujours obtenu d'heureux résultat. Je l'ai aussi administré avec avantage dans des cas de syphilis et de débilité chronique; je crois que c'est la meilleure préparation de salsepareille en usage.

J'ai l'honneur d'être &c.
R. S. WALTON.

[Extrait d'une lettre reçue du Docteur Warren de Natchez—Le 21 août 1839.]

Cher Monsieur.—J'ai fait usage dans ma pratique pendant ces dernières années de votre sirop concentré composé de salsepareille à ma grande satisfaction et au soulagement de mes malades. Je n'hésite point à déclarer que je considère cette préparation comme une des plus utiles dans les cas où la salsepareille est applicable. Je suis, &c.

BENJAMIN WARREN.

(Du Pensylvanian Enquirer, du 13 mai 1839.)

Salsepareille.—Les vertus de cette plante, comme purificateur du système humain, particulièrement du sang, ont été depuis long-temps reconnues. Le témoignage de la profession médicale est presque unanime sur ce point; la simple question est de savoir quelle est la meilleure préparation pour la mettre en usage, le collège de pharmacie et les médecins prouvent ce fait: la préparation du sirop concentré composé salsepareille, préparé par un nouveau procédé chimique à vapeur, par un savant chimiste, atteint le but désiré. Ceux qui emploient des médecines pour purifier le sang trouveront cette composition une des meilleures. Nous parlons par expérience, ayant fait usage de trois bouteilles.

(Du Boston Daily Courrier et Advertiser.)

Le sirop concentré composé de salsepareille se trouve annoncé dans notre journal. Il jouit de la plus grande réputation dans les Etats-Unis comme purificateur du sang; les meilleurs médecins le recommande. Que personne ne se plaigne de l'impureté du sang lorsqu'ils peuvent se guérir en employant quelques bouteilles de cette excellente médecine. Il est nécessaire que le sang soit pûr pour conserver la santé.

[Du Baltimore Express.]

Nous appelons l'attention de nos lecteurs à l'annonce du sirop concentré composé de Salsepareille. Cette médecine vient d'être introduite en cette ville. Les nombreux certificats qui y sont joints la feront mieux connaître que ce que nous pourrions dire.

[Du Philadelphia Journal.]

Le sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur, guérit toutes les maladies du sang et presque tous les maux inhérents au corps humain. Cette médecine est recommandée par les membres de la faculté. Un jeune homme à notre bureau recommande aussi cette médecine, en ayant employé deux bouteilles.

[Du Charleston Enquirer.]

Sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur. Il paraît que cet article fait de grands miracles au Sud et le caractère des recommandations qui l'accompagne nous garantissent que c'est une des meilleures médecines pour l'impureté du sang. Nous connaissons plusieurs médecins qui ont recommandé ce remède et nous sommes persuadés qu'ils ne l'auraient pas fait avant de connaître son mérite. Chaque famille devrait se procurer une bouteille de ce remède et la prendre au moins trois fois la semaine, les santés et épargneront au moins trois fois la somme qu'ils auraient payé au médecin. Achetez la santé là où vous pouvez l'avoir à meilleur marché.

[De la Faculté du Collège médical d'Albany, 24 sept. 1839.]

Nous avons été témoins des bons effets du sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur, et nous nous faisons un plaisir de le recommander au public comme une des meilleures préparations pour la purification du sang et la guérison des maladies secrètes. Alfred Marine, M. D. Président et professeur de chirurgie, Daniel M. Ross, M. D.—professeur de la médecine théorique et pratique, Ephraim Emerson, M. D. professeur de chimie et d'histoire naturelle; J. H. Armstrong, M. D. professeur d'anatomie, D. McLaughlin, M. D. professeur de Materia medica et thérapeutics, K. D. Bedford, M. D. professeur d'obstetrics, Abraham Ross, M. D. professeur de l'institution de médecine et A. Beck, M. D. professeur de jurisprudence médicale. A. Clark, régistraire.

Le ci-dessous est très intéressant, et je certifie ce rapport vrai.
J. S. DUEY, M. D.

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 4 Juillet 1839.

A la demande du Dr. Ducy, auquel je suis extrêmement obligé, je mets avec plaisir, sous les yeux du public un certificat des heureux résultats que j'ai obtenu en faisant usage du Sirop Concentré de Salsepareille Composée, préparé par la vapeur. A part de ma gratitude pour le bienfait que j'en ai reçu, je suis heureux de publier ce certificat pour le bénéfice de ceux qui seraient affligées de la même maladie. Pendant trois ou quatre années j'ai eu mal aux yeux; quelquefois je ne pouvais pas voir sans lunettes et même point du tout. J'éprouvais aussi de grandes douleurs. Souvent j'étais complètement aveugle et tourmenté par des douleurs excessives. J'ai employé tous les remèdes sans pouvoir obtenir de soulagement. Je m'étais même résigné à terminer ma carrière dans le désespoir et l'obscurité, mais heureusement mes craintes sont dissipées. Je me suis sollicité d'essayer le Sirop Concentré de Salsepareille composée, préparé par la vapeur et je suis convaincu que cette médecine est aussi bonne qu'on l'a dit; il n'y a pas à en douter. J'en ait pris plusieurs bouteilles et mes yeux se guérissent très vite, ils sont meilleurs qu'ils n'ont été depuis trois ans et j'espère être guéri radicalement. Ce document est publié dans l'espoir qu'il sera utile à ceux qui sont affligés de la même maladie.

ALBERT W. BARKER.

Faites attention!—Le public est prévenu qu'une fraude des plus audacieuses a été commise par quelques mécréants inconnus à Augusta Georgia; nous voulons parler d'une imitation de cette médecine populaire, le sirop concentré composé de salsepareille, si bien reconnu comme la plus grande découverte du moyen âge. Nous leur annonçons que le seul lieu où se trouve le véritable sirop dans les Etats du Sud est au no. 96, rue de la Donane.

Rappelez-vous seulement au No. 96, rue de la Douane.

Des directions en français, anglais et espagnol accompagnent chaque bouteille. 28 sept—1m

Nouvel arrangement pour le 1er. août 1839.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENS DE L'ETE' POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*	
Char à cheval à	4 h. A M	Char à cheval à	5 h. A. M.
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P.M.
"	2 P M	"	3½ "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7½ " "
"	8 " "	"	9 " "

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHE.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Après 10 heures du soir, et jusqu'à minuit on peut obtenir un char à cheval, en payant cinq piastres pour le voyage; mais après minuit on aura à payer $10.

Les personnes qui partiront par la locomotive, devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partait auparavant à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et courant chaque heure. A 8 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON,
27 jt ingénieur en chef.

GRAINES FRAICHES.

LE soussigné a reçu par le navire Mississippi de New-York un superbe lot de graines nouvelles pour la saison.
WM. DINN,
12 août 17 Commune.

LES soussignés étant à la veille de transporter leur domicile de la rue Toulouse à la rue Tchoupitoulas offrent à vendre à bas prix et à des conditions favorables, les marchandises suivantes.

- 3,500 caisses vin rouge de divers crûs et prix,
- 20 demi-pipes eau de vie cognac, [illegible] marque A. Dussaut, &c.
- 30 demi pipes vieille eau de vie fine Champagne
- 6 quart do. do.
- 400 paniers Champagne mousseux (Sillery)
- 120 paniers diverses marques,
- 20 barils vin vieux Sauterne,
- 1 caisse bottes et souliers de Paris,
- 1 caisse souliers assortis,
- 1 caisse rasoirs,
- 1 caisse fleurs artificielles,
- 1 caisse mousselines imprimées,
- 2 caisses contenant mouchoirs de batiste, robes de crêpe brodées riche, dentelles, fichus, voiles, pèlerines, écharpes, peignoirs façonnés, robes de mousseline, &c.

J. T. LAGUERENNE & co. 9 Toulouse.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET ainé & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Lauranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement, 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoenberfer, Pharmacie Mr Martin, en face l'Eglise Vieille Levée et Hôpital. 21 sept—1m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un sixième paiement de dix piastres par action, le 27 septembre prochain ou avant.

Nouvelle-Orléans, le 26 août 1839.
Par ordre de la Direction
WILLIAM FURST, secrétaire.
27 août—1—1mpa.

VIN DE COTE ROTIE—Le soussigné a en magasin dernièrement reçu [illegible] offre à vendre, 50 barriques vin de Côte Rôtie, du cru [illegible] 150 bouteilles chaque, envoyées directement par le propriétaire du vignoble et recommandées particulièrement comme excellent vin de table pour la [illegible] du propriétaire désirant le faire connaître dans ce Marché, il est décidé à l'offrir à un prix très modéré.

21 a L. G. SASSINOT.

AVIS D'ENCAN.

J. A. BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du conseil des honorables Recorder et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les mardis et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en donneront avis à l'encanteur la veille du jour de la vente; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendues sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Commune. 2 mai.

AVIS aux Pharmaciens.

36 pots de pharmacie en porcelaine, de 9 1/4 pouces, avec cadre or et noir, et étiquettes, forme nouvelle.

41 Flacons bouchés, de 1 once à 2 onces, avec étiquettes vitrifiées et lettres noires.

6 grand vases pour devanture, de 12 à 15 pouces, le tout de la fabrique de Pochet-Déroche à vendre par H. GAILLARDET,
3 juin 86, rue de Toulouse.

LES DRAYS Nos. 585, 37 et 39 sont requis de rapporter leurs reçus au soussigné pour les marchandises qu'ils ont enlevées du navire St. Louis, de Philadelphie, faute de quoi ils seront poursuivis.

24 sept N. F. COMLY & Co. 37, Camp.

TOILE CORDE D'EMBALLAGE ET FICELLE—100 pièces toile du Kentucky, de 44 pouces de largeur, 140 do do de Dundee; 350 rouleaux corde du Missouri; 35 balles ficelle, à vendre par

27 sept SPRAULE & BUCHANAN, 68, Camp.

CHARRETTES, drays, roues de charrettes, roues à charroyer les planches et brouettes des meilleures manufactures de Philadelphie, à vendre par
FRANKLIN & HENDERSON,
27 sept 74, Camp.

POIS VERTS ET JAUNES, en débarquement et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
30 sept 50, rue Bienville.

FLANELLES blanches, rouges et vertes, à vendre par HAGEDORN & CRAMER.

JARDINIER DEMANDE—Un bon jardinier peut se procurer une situation lucrative en s'adressant au consul britannique, no. 92 rue de la Commune. Il est inutile de s'adresser à moins que l'on ait une bonne connaissance du sol et du climat et que l'on puisse fournir de bonnes recommandations. 20s

BANQUE DE LA CITE.—Nouvelle-Orléans, 31 août 1839.—Le bureau des directeurs de cette institution, a aujourd'hui déclaré un dividende annuel de quatre pour cent sur le fond capital, provenant des profits des derniers six mois, payable aux actionnaires ou leurs représentans légaux le lundi 16 septembre prochain ou après.

2 sept R. J. PALFREY, caissier.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de draps noirs et divers couleurs pour habits et redingote, satin uni et rayés pour pantalon, étoffes en soie et cachemir pour gilet, qu'il offre à vendre en gros ou en détail à des prix très modiques.

11 sept BEAUCHERY,
Magasin de Mrs. Wiotte et Sallé.

BUCKNER & FOUTE,
AVOCATS, Clinton (Mississippi.)
Références à Messrs.
ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT. } Nouvelle-Orléans.
28 m—6m

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, Nouvelle-Orléans.

E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.

J. J. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.

Nous sollicitons des consignations à nos maisons.

J. J. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle-Orléans
E. L. ANDREWS, " Mobile.
13 août

ANDREWS & BROTHERS,
MARCHANDS A COMMISSION,
No. 50, rue du Camp.—Nouvelle-Orléans.
J. J. ANDREWS
Z. ANDREWS,
16 juillet E. L. ANDREWS

INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS—On a besoin d'un surveillant pour un collège; on ne confiera cet emploi important qu'à un homme habitué à vivre parmi des enfants, et capable d'enseigner la langue française; s'adresser au bureau de cette feuille. 8 jt

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je ne manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciments à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.

15 s J. DEVOTI.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp.

CAPITAL.........$300,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé; en conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes.

E. L. TRACY, secrétaire. 26j

CIMENT ROMAIN—100 barils à vendre par HOLMES & MILLS, 9, Bank Place. 6 Sept

BILLETS du Texas demandés par
1 oct G. S. STRINGER, 50, Canal.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux qui ces présentes concernant, salut:

Attendu que Cordeviolle & Lacroix de cette ville ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour ou la dite vente fut enregistrée le 15ème jour d'avril de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommés au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif sus dit le 6ème. jour de avril, de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 23 de février de l'année 1839, dans l'affaire de James N. Morison vs. Samuel Bell, No. 11583 du Docket de cette Cour, à laquelle vente les dits Cordeviolle & Lacroix se sont rendus acquéreurs pour le prix de 6,369 piastres comptant.

Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire.

Deux lots de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent; les dits lots situés dans le faubourg Delord et contigu l'un à l'autre, et désignés par les Nos. 16 et 17 sur un plan fait par Richard Delafield, ingénieur et déposé dans le greffe de Félix Grima, notaire, successeur de G. R. Stringer, ex-notaire; les dits lots ayant, mesure anglaise, chacun 25 pieds de face à la rue Carondelet, et 25 pieds de face dans le fond à une allée de 20 pieds de largeur, sur une profondeur de 158 pieds.

Bureau du greffier, Nlle. Orléans le 20 septembre 1839. ARMAND PITOT, greffier.
25 septembre—3.—25, 5 et 25 oc.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: attendu que Victor David de cette ville ayant acheté à une vente faite par le Sherif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 28ème jour d'août de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Sherif, sus-dit le 12ème. jour d'Août de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 28me de juin de l'année 1839, dans l'affaire de: Norbert Soulié, représenté par Albin Soulié vs. James McPherson, no. 11,914 du Docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Victor David s'est rendu acquéreur pour le prix de $3,100 comptant.

Description de la Propriété d'après le transfer Judiciaire.

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la ville de la Nlle Orléans, entre les rues St. Jean et St. Pierre dans l'ilet compris entre les rues Gravier, St. Pierre, St. Jean et de la Commune, et désigné par le no. 9, sur un plan du dit ilet, dressé par L. Bringier, arpenteur général de cet Etat; daté le 5 de février 1835, et déposé sous le No. 16 dans le livre des plans de Felix Grima, notaire; le dit lot mesurant 32 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre des lignes parallèles; (le tout mesure américaine,) ensemble les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et aussi 20 actions du défendeur dans le fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 24 septembre 1839. ARMAND PITOT, Greffier.
25sept—3/30j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, Salut:—Attendu que A. J. Fallon James Williamson et Nicholas Hoey, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, se sont adressé au greffe de cette cour ou ladite vente fut enregistrée le vingt sixième jour de juillet de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le deuxième jour de juillet de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 29e jour d'avril de l'année 1839, dans l'affaire de Philip Maher contre Maurre Cannon, no. 396 du docket de cette cour, à laquelle vente A. J. Fallon James Williamson et Nicholas Hoey se sont rendus acquéreurs pour le prix de $300 payables dans douze mois.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtimens et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Annunciation audessus de cette ville dans l'ilet compris entre les rues de la Vieille Levée, Celeste, Religieuses et Nonnes, désignés sous les numéros trois, quatre et cinq, les dits terreins étant contigus, et mesurant chaque vingt cinq pieds huit pouces de face à la rue de la Vieille Levée sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, d'après un plan tiré par le voyer de la ville le 19 avril 1832 et annexé à un acte passé devant William Christy, notaire public le 23 février 1832.

Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour, le vingt sixième jour de septembre l'an de notre seigneur 1839.

30 sept—3 ED. GARDERE.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que Pierre Edmond Mader, de cette ville, ayant acheté à une vente faite par Barnett St, encanteur public de cette ville, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par l'encanteur susdit le 31me. jour de mai de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette cour, rendu le 29me. de septembre de l'année 1838, dans l'affaire de R. Putnam vs. ses créanciers, No. 10,627 du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Pierre Edmond Mader s'est rendu acquéreur pour le prix de 3,000 piastres.

Description de la propriété, d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un Lot de terre situé dans le faubourg Saulet, audessus de cette ville, désigné par le numéro vingt-cinq, sur un certain plan dressé par C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, annexé à un acte passé devant William Chisty, notaire public dans cette ville, le 13 Février de la même année; lequel lot ayant, mesure anglaise, 29 pieds de face à la rue des Nayades, sur 136 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre des lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations sur la dite propriété et tous les droits, privilèges, &c. qui y appartiennent de quelque manière que ce soit.

Bureau du greffier, Nlle. Orléans, 14 Sept 1839.
18 sept—3 en 30j J. OLLIE, dép greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—No. 12012—Théodore Vaurigand contre ses créanciers.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit des créanciers; et il est ordonné par la Cour que les dits créanciers se réuniront en l'étude de M. Félix Grima, notaire public, le samedi 19 octobre 1839, afin d'y prendre en considération les affaires du dit insolvable; et en attendant, que toutes procédures contre la personne ou les biens du dit insolvable, soient suspendues.

Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1839. ARMAND PITOT, Greffier.
16 sept—3 en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—No. 12027—Fils Poupon, à ses créanciers—Présent l'hon. J. F. Canonge, juge par intérim septembre 26 1839.—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers soit tenue devant M. Théodore Seghers, not. pub. le onze d'octobre prochain, à 10 heures du matin, pour y prendre en considération les affaires du pétitionnaire, nommer un ou plusieurs syndics et déterminer les conditions de la vente. En attendant il est sursis à toutes poursuites contre sa personne et ses biens.

Nlle Orléans, le 26 septembre 1839.

Signé Canonge, agissant comme juge de Paroisse en l'absence du juge C. Maurian.

Par ordre de la cour, fait au greffe le 26 septembre 1839. Signé OLLIE,
28 sept—3 Député-Greffier.

RECU par le navire Eleonor du Havre, et à vendre par BENJ. LACOSTE, rue Royale, no. 103.

Un assortiment complet de diverses marchandises, tel que: Moutarde de maille, saucissons de Lyon, sardines à l'huile de Colin, veilleuse de Bouillard, percaline noire et en couleur pour doublure, indienne à meuble rouge, chamois et bleue unie et brochée, gilets de flanelle, en soie et en coton, pantalons en velour, mérinos et en coton, mitaines bariège pour femme et enfant; petits souliers en laine pour enfans; bas de soie, unis et brodés noirs et blancs, bas de coton noir gris, bleu et blanc pour femme; bas de laine et en coton 8, 10, 12, 14, et 16 pouces; demi bas de laine, en soie et en coton pour homme; demi bas pour garçon de 16 ans; chapeaux de soie pour homme, mousseline laine noire et couleur unie et brochée, gants de soie, en fil, en coton pour homme et pour femme; do. en peau de chevreaux pour homme femme et enfant; gants et mitaines à fil et unies et brodées pour femme et fillette; châles satin, stradella, kabille, cachemire, tarlatan, mérinos unis imprimés et brodés, barège, thibet, et indienne 4/4 5/4 et 6/4; bouton de nacre de toute prix; do. en os, en bois; do. à grille, mouchoirs de batiste unis, brodés, et à rivière garnis de dentelle, de divers prix; mouchoirs de cholet pour enfans; cols en mousseline et en batiste derniers genre; gros de Naple unis et rayé nouveau dessin; satin noir bleu et blanc; cravates en satin et brodées nouveau; serviteur, linge de table par 12 serviettes et une nappe unis, à liteau bleu et rose; do. damassé riche, bandes en jaconas et en batiste; fleurs artificielle, tours de tête, bonnets d'enfant, soie à coudre par livre et en bobine, chemises en couleurs brillante, jaconas et en toile de Mulhouse, mouchoirs imitation madras et des Indes, élastique large et étroite, cotonnade française et toile cirée; le tout à des prix très modérés. 18 sept.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches qu'ils offrent en vente à leur magasin rue de Chartres No. 67, savoir:

Cotons blancs et écrus, différentes largeurs et qualités, indiennes de divers genres, en couleurs do. bleus et mérimack, kerseys en coton, laine et coton Jeans, cadmuck, draps et casimirs, cotonnades du Nord, do. denims et autres, flanelles blanches, rouges et vertes, bonteint et Gings à carreaux, mérinos, chal et mousseline laine pour robes, mérinos unis croisés et brochés, anglais et français, châles en cachemire et imitation brochés, châles tibet 4/4 5/4 et 6/4 et imprimés, do. en soie noire, gants en soie, coton et soie, foulards, mouchoirs de tête, do. de poche, bas et chaussons en laine, dito en coton, chemises de tricot en laine et en coton, cravates en soie, et parapluies et rideaux en, etc.

30 sept. DURAND & VEUBAU.

EN débarquement du brick Eagle de Bordeaux

- 300 caisses vin St. Julien.
- 10 demi vinaigre.

En magasin d'importations antérieures.

- 40 demi pipes eaux de vie.
- 3000 caisses vin rouge St Emilion, margaux Lafitte, St. Estèphe.
- 400 paniers champagne mousseux.

A vendre par J. T. LAGUERENNE & Co
20sept 9, Toulouse.

DEMANDE immédiatement pour l'Arsenal des E. U. à Bâton Rouge, un maître maçon et six maçons. Il est inutile de s'adresser à moins d'être bon ouvrier. Il y aura de l'emploi pour environ six semaines; le maître maçon recevra $5 par jour et les maçons $3.

Bureau du Quartier Maître, Nlle. Orléans, 13 septembre 1839. J. CLARK,
Major et Quartier-Maître de l'armée des E. U. 19, rue Conti. 13 sept

ON désire acheter pour du comptant, une négresse avec un enfant de 12 ans ou plus; un jeune nègre de 15 à 16 ans, le tout pleinement garanti. S'adresser à l'entrepôt général de magasins, rue du Quartier no. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée.
16 sept

BUREAU de la compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nelle Orléans—Les actionnaires de cette compagnie sont par ces présentes notifiées que le 10me versement sur leurs actions est dû et payable le 5 octobre prochain, au bureau de la compagnie.
4 sept

SOCIETE FORMEE.

JOSEPH A SPRAULE & W E BUCHANAN, se sont aujourd'hui associés pour la transaction des affaires à commission dans cette ville, sous le nom de Spraule et Buchanan. Etant tous deux acclimatés, ils se proposent de rester toujours en ville, et de se dévouer entièrement aux intérêts de leurs amis qui leur adresseront des consignations.

JOSEPH A. SPRAULE,
10 sept W. E BUCHANAN.

PHARMACIE VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour rendre ses services le plus utile au public, et où on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures de jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste.
Ville de Lafayette, 12 août 1839
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

PENSIONNAT ET ECOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLENACHAM, Nos. 11 & 13, Carroll Place, Bleeker street, New-York.

Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.

L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfans à l'établissement ci-dessus aux messieurs suivans:

Le Revd. Dr. WHEATON, Nlle-Orléans.
WM. CLARK, Jr. Esq. do
JACOB WILCOX, do
LEONARD MATHUX, do
HAMILTON M. WRIGHT, do
THOMAS SKINKER, Saint-Louis
4 juillet—6m

SURDITE—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernathy, sir Astley cooper, Drs. Roston, Curtis, Drake et L. Legalaig, Auras &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.

La renommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Gutta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs mille cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui conférèrent le titre d'Auriste honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qui avaient été obtenues par le Guta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisantes; il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes de Unis des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, et un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 296 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 92 ans et l'autre de 84. Pendant l'année dernière 1836, les guérisons obtenus dans le midi de la France se sont élevées à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivans:—Le révérend John King, curé de l'eglise de St.-Jean à Manchester; devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quinze pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était très pénible pendant plusieurs années il employa des médecins éminens, qui le traitèrent avec un grand soin sans cependant lui procurer aucun soulagement. Le Dr Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de se cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1835.

Le Dr. Andrews. d'Edimburg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouï, produite par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante ne seront point déçues.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité à bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sous mes soins, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagnée d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux cataractes de [illegible], trois bouteilles ont entièrement [illegible] ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticien judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois avouer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir entièrement employé toutes les [illegible] recommandations et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Homby, 88 rue Farrington, qui était lieutenant dans le 46. régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement par aucuns autres moyens. A ceux qui sont affligés de surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouï dans peu de jours. Le Gutta Vegetabis est préparé selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus qu'il porte sa recommandation dans les heureux effets qui seront obtenus, et cependant l'on [illegible] à ceux qui l'ont porté depuis plusieurs années.

Vendus en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—183 j

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubebes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique; une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la solution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de l'urètre, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.
Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; qu'il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces maladies.

Londres, 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urète et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96, rue de la Douane. 12m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien démonstrateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouvertes tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur applique la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Tomé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus—Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent.
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Leverich,	A. S. Buckner.

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er. janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lesquels leur plantation est connue, seront imprimés sur celles qui sont assez grandes pour l'admettre, et ceux [illegible] trouvera ces noms dans la marge de la carte à leur chiffre correspondant. Cette carte aura 4 1/2 pieds sur 5 1/2 et sera faite avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées, ce qui lui donnera une apparence pittoresque.

Par JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité

DOUBLONS mexicains [illegible] à vendre par
26s B. GRONING & co.

HOTEL DE NEW BRIGHTON.
PASSE CHRISTIAN, Miss.

Ce superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement en y ajoutant d'autres bâtisses, chambres à dîner, salle de bal, chambre de billards, nine pin alleys, écuries et maisons de bains. De grands efforts ont été faits pour rendre cet établissement un élégant rendez-vous. Il y a cinquante jolies chambres pour familles et l'on a préparé de jolies maisons en dehors pour les messieurs. L'on trouvera toujours des jolies chaloupes voilières ou pour la pêche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du golfe qui se trouve en face de la maison et qui est entourée par plusieurs belles îles, parmi lesquels se trouvent Cat Island, Ship Island, Horn Island et les chandeliers.

Un sac aux lettres est déposé dans la barre de l'Hôtel de l'Exchange, N. O. auquel l'on portera attention.

McDONNELL & WATERMAN,
11 ja Hôtel de l'Exchange.

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills'Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills'Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nelle.-Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel	Bowling Green.
Bureau général de Poste	Nashville.
" " "	Mills' Point.
" " "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenes.
7 mai

AVIS D'ENCAN—Les soussignés ayant agrandi leur magasin de manière à pouvoir y faire des ventes de groceries et meubles, informent le public que leurs ventes pour ces objets auront lieu les LUNDIS et SAMEDIS de chaque semaine. Toute marchandise qui ne sera pas vendue le jour de la vente, et qui ne sera pas retirée immédiatement payera une piastre par semaine de magasinage; la semaine commencée se payant de même.

DEJOUX & FERNANDEZ,
13 juin 114, rue de Chartres.

MESSRS. DEPOUILLY Frères & Co, préviennent les entrepreneurs de constructions, les habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la côte, que leur moulin à vapeur vient d'être mis en opération, et qu'à partir de ce jour, ils tiendront à leur disposition des plâtres calcinés de toutes qualités, tels que plâtres à enduire, à mouler à engraisser les terres &c. Ayant apporté tous leurs soins dans l'exécution des machines autant pour l'économie du temps, que pour rendre la fabrication du plâtre parfaite, ils peuvent en garantir la qualité supérieure à tous les plâtres importés du Nord, ayant l'avantage sur ceux-ci d'être fraichement fabriqués et de ne contenir aucune particule de chaux, (qualité essentielle) ils tiendront cependant leur prix au-dessous des plâtres sus-mentionnés. Offrant tous ces avantages ils osent espérer en compensation le patronage du public qu'ils sauront mériter par les soins qu'ils mettront à la fabrication et l'activité à remplir les ordres qui leur seront donnés. S'adresser pour les ordres ou commandes à leur office, Exchange Alley, ou à la manufacture, encoignure Urquhart et Marigny sur le railroad Pontchartrain.

P. S. Des remises avantageuses seront faites aux personnes qui donneront des ordres pour les villes et états voisins. 3 mai

MOULIN A SCIE A VAPEUR A VENDRE.

MOULIN A SCIE, bien connu, appartenant au juge Hischcock, situé au bas de la cité de la Mobile.

Ce moulin a deux scies et une machine à blanchir bois entièrement neuve. L'on suppose que c'est le meilleur moulin qui ait été bâti dans le Sud, étant bâti d'après les plus récens modèles. Les deux scies peuvent faire de 5 à 8000 pieds de bois par jour. La bâtisse est substantielle et couverte en ardoises. La machine à blanchir est de la manufacture de Hoskins & Hutton, patentées. Le droit de patente pour le comté de la Mobile sera vendu avec le moulin si l'acquéreur le désire. La machine peut blanchir de 5 à 8000 pieds de bois par jour. Le lot sur lequel le moulin est bâti a 100 pieds de face sur la rivière et s'étend en arrière jusqu'à la rue Hitchcock, traversant la rue Water, distance d'environ 451 pieds et a droit au rivage qui est en face. Les rivières audessus de la Mobile fournissent du cyprès en quantité et tout ce que le moulin peut faire est bientôt vendu.

Le moulin et la machine à blanchir sont tenues en bon état et si les affaires sont bien conduites il rapportera un bénéfice net de $25,000 par année.

Les conditions de la vente seront un quart comptant, la balance sera payé en parties égales dans 1, 2, 3, 4 et 5 ans, les billets porteront l'intérêt légal de l'Etat de l'Alabama.

Aussi 12 ou 15 bons nègres, accoutumés à l'ouvrage du moulin, à des conditions libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Mobile, ou au soussigné en cette ville.

21jn GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, paralysies, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par les derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans les grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour Paris, offre à traiter, de six appareils qu'il a faits confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des premiers professeurs de médecine d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandu en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureaux. GICQUEL.

23 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

Mme Gicquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Négocians—N. Orléans, 9 juillet 1839. Le bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de 10 pour cent sur le capital payé; pris sur les profits des derniers six mois et payables aux actionnaires ou à leurs représentans légaux lundi le 15 courant ou après. SAML. G. RELF, secrét. 9jt

PLATRERIE DE DEPOUILLY FRERES & Cie.—Plâtre calciné à vendre par les soussignés, provenant de leur manufacture, nouvellement bâtie, [illegible] prix le plus au-dessous du prix du Nord. S'adresser à la manufacture (rail road pontchartrain) encoignure Urquhart et Marigny, ou laissez des ordres à la Bourse de Cité, rue St-Louis, ou chez Mr. Caire, notaire, rue St-Louis ou chez Mr. Fournier, coiffeur, encoignure Chartres et St-Louis.

27 juin DEPOUILLY FRERES & CIE.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

CHANGEMENT DE DEMEURE—James Hepburn a transporté son bureau à l'encoignure des rues Canal et Camp, où il continuera à acheter et vendre les billets de banques qui n'ont point cours, l'or et l'argent, actions, billets promissoires, traites.

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurat sous la direction de M. C. Lavau. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel St Louis.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

LEA BUNKER & Co.,
Marchands de produits à Commission.
A Philadelphie.
Références à MM. J. W. Zacharie & Co,
Joseph Landis & Co.,
William & Lindley,
13m 1a Nouvelle-Orléans.

LES soussignés ont formé une maison de commission sur cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.

THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
nov 26 rue Bienville

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, de fini les lunettes d'or, et montent les diamans dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Fabres, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de La Mah, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. feront les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

DURAND & Co.,
GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUES,
No. 26, Wall street, New-York.

INFORMENT les Directeurs des Institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départemens, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se font dans les gravures des billets de banques, seront, ils l'espèrent une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement nouve et originale, constituée expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a dévoué 20 années pour la confection de cet objet et est un des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la richesse et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche en acier de 4 billets,	$500
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	250
Impression par 1000,	25
Papier par 1000 feuilles,	25

Bons pour prêt, avec coupons, traites, &c., exécutés avec élégance.

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nlle-Orléans.

19m—1pa, 6m

AVIS.—La Banque des Négocians escomptera les billets payables le 1er Décembre prochain déduisant 20 pour cent sur les billets renouvelable échéant après cette date.

Par ordre W. W. FRAZIER, Caissier.
Banque des Négocians, le 29 mai 1839. 30 mai

EN débarquement du Gén. Foy et à vendre par le soussigné.

5 malles chemises de coton en couleur et blanches;
4 do. peaux de veau cirés, peaux de mouton vertes et rouges pour doublures et 1000 paires avant pieds de bottes.

21 jt HERBAULT FRERES,
70, rue Royale.

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemine.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ne faisant à toute ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages, régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 dec ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux indiqués ci-dessus. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton il s'arrêtera à tous les endroits [illegible] du fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à

PIERCE SHANNON & BROTHER,
28 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux ci-dessus et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opélousas.

Le nouveau SALINIAN, ayant de très bons emménagemens partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemine tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les jeudis à midi, pendant la saison des eaux basses—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon, des [illegible] pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.

6 sep FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, [illegible] par le capitaine Laurent, fera pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.

23 avril I. B. COLLA, Agent.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui seront augmentés avec peu de 5 autres navires, qui seront en tout 12, ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix:

YAZOO,...........Capitaine Trask.
MISSISSIPI,........ " Bude.
LOUISVILLE,......... " Allen.
SARATOGA,......... " Hathaway.
HUNTSVILLE,........ " Eldredge.
SHAKESPEARE....... " Palmer.

Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégants pour les passagers; ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre en granit, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on ait pris au préalable un reconnaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES B. HULLIN,
21 m 74, rue du Camp.

Lignes de paquebots de Lombards & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagemens, et tous les efforts seront faits pour assurer les passagers. Cette ligne est composée des navires suivans:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	409 "	"	S. Lamson.
CHARLESTON	376 "	"	D. Eldridge.
COLUMBIANA	525 "	"	G. Barker.
CONCORDIA	603 "	"	Harding.

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et sont commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont d'élégants emménagements et les chambres des dames sont séparées. On portera toutes sortes d'attention aux passagers, et les marchandises [illegible].

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que ces paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires seront loués en remplacement. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à procurer des prix très modérés pour les marchandises qui seront expédiées; ils s'engagent aussi à payer toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents.

JOHN A MERRITT,
86, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co. à Boston. 3 nov—6m

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE.

Cette ligne se composera des navires ci après, les quels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN Capitaine Minor.
Barque MARY, " Nickerson.
" IRAD FERRY, (neuf) " Stevens.
" SOLOMON SALTUS, " Lothan.
Brick ARCHITECT. " Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer dans le Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; [illegible]. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE BEDFORD,
12 oct 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
[Nouvelle Ligne.]

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans,	capt. S. Sears,	599 tons.	27 Nov
Navire Alabama,	capt. C Berry,	474 tons	11 Dec
Navire Arkansas,	capt E S Denis,	627 "	15 Dec
Navire Saratoga,	capt W Hathaway,	542 tons	8 Jan
Navire Nashville,	capt D Jackson,	540 "	29 Jan
Navire Kentucky,	capt J Banker,	629 "	5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements magnifiques, et les meilleurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix des passagers à la chambre est de $80, sans vin ni liqueur; [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES, No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des cassages, soit de verreries, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—a

A LOUER.

A LOUER—La maison à trois étages en briques No. 213 rue Tchoupitoulas. La possession en sera donnée le 1er. Novembre. S'adresser à
R. T. LAWRENCE,
16 sept. 28 et 29 Nlle. Levée.

A LOUER—Quatre magasins en briques à trois étages, à l'épreuve du feu, en face du nouveau Bassin. Possession en sera donné immédiatement. S'adresser à
16 sept. R. T. LAWRENCE, 28 et 29 Nlle. Levée.

A LOUER—Deux maisons en briques à trois étages situées dans la rue Julie, entre les rues Foucher et Magasins. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
16 sept. R. T. LAWRENCE, 28 & 29 Nlle. Levée.

A LOUER—Possession en sera donnée immédiatement—La maison en briques à trois étages, no. 20, rue Tchoupitoulas. S'adresser à
R. T. LAWRENCE,
16 sept 28 et 29, Nelle Levée.

A LOUER—La maison en briques à trois étages, No. 214, rue Tchoupitoulas. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
R. T. LAWRENCE,
16 sept Nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

A LOUER—La maison à trois étages en briques, no. 204, rue Tchoupitoulas. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
R. T. LAWRENCE,
16sep 28 & 29 Nlle Levée.

A LOUER jusqu'au premier novembre—Une belle maison de famille à Madisonville, ayant 4 chambres. Pour les conditions, s'adresser à
SAMUEL BELL,
5sept 19, Magasin.

RECU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.

Livres de Droit.

PAILLET. POTHIER.
PARDESSUS. TOULLIER, &c.

de Médecine.

Manuel d'anatomie, de Phrénologie Morel, dictionnaire de matières médicales, Payen, chimie industrielle.

Sciences et Arts.

Physique de DESPRETZ et de POUILLET, cours d'agriculture par Raspail; do de construction par Sganzin; do de dessin industriel par Deville Thiry.

Plus: Un assortiment de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.

AUSSI: Un grand assortiment de livres élémentaires, et de livres de prières nouveaux. 23jt

VIN, HUILE D'OLIVE ET BOUCHONS.

EN débarquement du brick Everest, de Marseilles, à vendre par le soussigné:

- 100 barriques vin Bergeras,
- 50 paniers d'huile, marque Dérage d'Isard,
- 130 barriques vin Bethford & Bandel
- 100 paniers d'huile, marque Plagnol,
- 6 balles bouchons fins.

En magasin:

- 100 paniers bouteilles,
- 100 caisses salaisons,
- 75 caisses vin muscat,
- 50 caisses absynthe,
- 100 caisses liqueur surfine,
- 50 caisses vermicelle,
- 10 caisses macaroni,
- 100 paniers fraîches.

16 sept. L. G. SASSINOT, No. 90 rue St. Louis

AVIS.—RALPH HUBBARD, ci-devant associé de Messrs. Smith, Hubbard & Co. s'étant associé avec Messrs. Smith & Wright de New-York, continuera les affaires de sellerie au No. 5, rue de Chartres, sous le nom de

7sept—1m RALPH HUBBARD & Co.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

CETTE compagnie désire louer de vingt à trente nègres, forts et sains, pour une année [illegible] de la Loutre, près de l'habitation du colonel Proctor. Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie, rue Conti, No. 57.

Nouvelle-Orléans, le 6 septembre 1839.

7sept— WILLIAM FURST, secrétaire.